



Province de Québec

École secondaire Louis-Jacques-Casault

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, tenue le lundi 25 octobre 2025, à 18 h à la bibliothèque.

PRÉSENCES :

Parents : Mesdames Laure Boukem, Sonia Guimont, Caroline Jean, Jessica Vincent

Directeur : Monsieur Patrick Gagnon

Directions
adjointes : Mesdames Marie-Ève Kirouac et Marie Eve Normand

Élève : Monsieur Émile Doray

Enseignants : Mesdames Dominique Dumas, Anne Guillemette

Gestionnaire
d'établissement : Madame Nathalie Bernier

Membres de la
communauté : Madame Johanne Talbot

Professionnel : Madame Annick Pelletier

Invités :

ABSENCES :

Parents : Madame Josée Beaulieu

Parents substitués : Madame Nancy Joncas, Monsieur Pierre Bernard

Élève : Madame Thaly Gosselin

Employée de soutien et
secrétaire : Madame Vanessa Royer

Enseignants : Madame Karen Bois

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE :**

Comme il y a quorum, Mme Caroline Jean souhaite la bienvenue et déclare la séance du conseil d'établissement ouverte.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Mme Caroline Jean fait la lecture de l'ordre du jour.

M. Patrick Gagnon ajoute le point d'approbation « Nomination d'un membre de la communauté ».

CE-25-26-17 **IL EST PROPOSÉ** par Jessica Vincent, **APPUYÉ** par Sonia Guimont et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

Que l'ordre du jour de la séance régulière du conseil d'établissement soit accepté.

3. **DISPENSE DE LECTURE, SUIVI ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2025**

Reporté au 24 novembre, il y aura donc 2 procès-verbaux à approuver.

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

ADOPTION ET APPROBATION

5. **DEMANDES DE FINANCEMENT.**

Aucune demande.

6. **PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES**

M. Patrick Gagnon présente les sorties et activités à venir.

CE-25-26-18 **IL EST PROPOSÉ** par Dominique Dumas, **APPUYÉ** par Sonia Guimont et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

Que les activités aient lieu comme présentées.

7. **JOURNÉES SANS POLO ET JOURNÉES THÉMATIQUES**

Nous n'avons pas reçu les demandes pour les journées sans polo, donc pour les nouveaux parents et le nouvel élève qui sont avec nous, c'est qu'étant donné que le polo est l'uniforme de l'école et que c'est la responsabilité comme établissement de faire respecter le port de l'uniforme nous devons demander un amendement pour ces journées qui sont réservées à des causes. Généralement, la première journée sans polo est fixée au mois de décembre alors nous pourrions approuver les dates à la rencontre du 24 novembre. Les journées thématiques ne sont pas fixées, les élèves du conseil n'ont pas eu de rencontre à ce sujet.

8. MODIFICATION DES HEURES D'ENSEIGNEMENT DU GROUPE 603

M. Patrick Gagnon explique que c'est un groupe en adaptation scolaire qui est un groupe accessible pour l'ensemble des élèves du centre de service scolaire qui à l'origine, ont des pathologies qui comportent. Donc, c'est vraiment une classe à effectif ultra réduit. À la table du conseil d'établissement, nous avons madame Anne Guillemette qui est l'enseignante titulaire, puis on a aussi madame Annick Pelletier psychoéducatrice du groupe.

Pour se dégager du temps de concertation, à raison d'une journée par mois, on doit amender l'horaire des élèves, donc dans les heures d'enseignement pour dégager ce temps-là pour que les élèves aient leurs 900 heures d'enseignement annualisé. On se doit de le faire ici, donc de le faire considérant que c'est une modification à la grille.

La demande est d'ajouter 10 minutes aux périodes 1 pour un total de 100 et même chose à la période 3 qui devient à 80 minutes au lieu de 70 minutes lors des périodes d'enseignement de madame Guillemette et ces périodes sont généralement les lundis. De cette façon, les élèves reçoivent leur temps d'enseignement et restent à la maison un lundi par mois lors de notre concertation.

CE-25-26-19 **IL EST PROPOSÉ** par Jessica Vincent, **APPUYÉ** par Sonia Guimont et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** :

Que les modifications soient apportées comme présentées.

9. NOMINATION D'UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Il est proposé par M. Gagnon que Johanne Talbot soit membre de la communauté.

CE-25-26-20 **IL EST PROPOSÉ** par Patrick Gagnon, **APPUYÉ** par Anne Guillemette et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** :

Madame Talbot accepte le poste.

CONSULTATION ET INFORMATION

9. SUIVI BUDGÉTAIRE 2024-2025

M. Nathalie Bernier présente le budget initial.

Dans l'enveloppe 3 qui entretient sécurité et immeuble, nous sommes en déficit de 38 000, mais dans cette enveloppe nous avons un engagement de 38 000 \$ également qui est un salaire.

Dans la même enveloppe il y a le CCRM qui facture lors de spectacles, des réservations de salles, le budget est de 21 000 \$ et il augmentera au prochain trimestre dû aux transferts.

Les comptes à recevoir de l'an passé au 30 juin ont augmenté à 17 000 \$ et maintenant rendu à 22 000 \$ avec ceux de l'année en cours. Les montants sont appelés à augmenter et diminuer avec la facturation des sports. Nous réfléchissons cependant pour ceux qui voudront s'inscrire en janvier à un autre sport devront avoir payé leur facture du début d'année.

10. CADRE LOCAL D'ORGANISATION SCOLAIRE 2026-2027

M. Patrick Gagnon explique le contexte parce que nous sommes est en discussion actuellement avec les enseignants, et nous informe de vers où on s'en va pour l'an prochain avec un horaire 10/4.

En juin, il faudra 75 % des élèves qui soient inscrits dans un projet pédagogique particulier.

Actuellement, quand on regarde profil langues, profil sciences, profil EESL, on a environ 33 % de nos élèves sont dans un profil, un programme pédagogique particulier.

Il faut qu'on bonifie l'offre de services. Donc, on se rappelle qu'un projet pédagogique particulier, c'est un enrichissement qui doit faire partie de la grille horaire. Le but, bien sûr, c'est de développer les passions chez les élèves et leur donner l'opportunité de faire un choix tranquille de leur projet pédagogique particulier.

M. Gagnon explique tous les PPP qui peuvent être mis à la grille horaire. Les arts, les multisports, la musique, la culture générale (génies en herbe), profil sciences et langues. La Fondation a été généreuse en achetant des tablettes graphiques qui nous permettent l'utilisation du numérique en arts plastiques.

Notre offre de services doit être claire en janvier pour l'approbation à la rencontre du conseil d'établissement.

11. SUIVI DU CONSEIL DES ÉLÈVES ET VIE SCOLAIRE

11,1 Halloween

Émile Doray, président de l'école avec Thaly Gosselin, nous présente le conseil étudiant.

Les activités prévues pour l'Halloween cette année seront durant les pauses rallongées pour éviter que les élèves quittent et ne participent pas.

Pauses AM — PM

Confection de fantômes, défi Fort Boyard, ESports, Loup Garou, 3 activités aux gymnases, génies en herbe et film dans la grande salle, chasse aux bonbons et défilé des costumes au dîner et il y aura un menu spécial. Pour les inscriptions, un Forms sera envoyé.

12. SPORTS SCOLAIRES

Mme Marie-Ève Kirouac nous informe que les communications par Messenger sont à éviter et depuis quelques années. Nous mettrons en place une application. Nous aurons donc notre application Crazy sur laquelle les parents pourront aller cliquer sur le sport de leur jeune. Cette application nous permet d'encourager local étant donné qu'elle a été mise en place par des gens de St-Cyrille. Il s'agit d'un bon investissement qui protège mieux nos jeunes que dans des groupes Messenger et qui envoie des notifications lors de changements aux parents et le site peut servir aussi à diffuser l'information des équipes.

13. **NOUVEAUX ENCADREMENTS 2025-2026**

M. Patrick Gagnon nous fait part de 2 nouvelles politiques.

- La sécurité de l'information, tous les membres du personnel sont tenus de suivre une formation en cybersécurité.
- Le code d'éthique : depuis l'entrée scolaire 25-26, nous avons un code d'éthique qui implique tous les membres du personnel, les élèves et les parents. Ce code porte autant sur notre savoir-être ensemble, ce que l'on communique, la discrétion. Ça va jusqu'à notre code d'éthique que sur l'intégrité morale et physique des autres. Si nous sommes témoins d'une violation du code d'éthique, on doit dénoncer.
- La civilité qui reste à implanter, protéger le harcèlement psychologique et l'utilisation du vouvoiement obligatoire à partir du 7 janvier.

Le code d'éthique et la politique sur la civilité vous seront partagés par courriel par madame Vanessa Royer.

14. **RENCONTRE DE PARENTS DU 13 NOVEMBRE 2025**

La remise des bulletins aura lieu le 13 novembre de 17 h à 20 h.

15. **SUIVI DES PORTES OUVERTES**

Mme Marie Eve Normand confirme la visite de 137 élèves du primaire. Nous avons reçu beaucoup de bons commentaires. Plusieurs élèves sont venus de zones hors secteur : de L'Islet, Saint-Vallier, du secteur de Saint-Paul. Les parents se questionnaient la façon de procéder pour les hors secteur. Nous avons donc expliqué et présenté notre organisation scolaire.

16. **BONS COUPS DE L'ÉCOLE**

- Les communications sur les sports, félicitations à Karol-Ann.
- Les élèves de CP qui font les impressions avec madame Chizé
- Le comité horticulture avec mesdames Karen et Odile
- Les Grizzlys qui ont fait la grande marche Pierre Lavoie
- Catherine Beaumont qui a participé à l'émission 100 Génies

17. **RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS**

Mme Laure Boukem explique sa difficulté d'entrer en contact avec d'autres parents. Mme Caroline Jean explique le rôle de représentante de l'école Casault au comité de parents. Un premier mandat au comité de parents donne l'occasion d'apprendre sur les sujets scolaires et d'en faire un bref résumé lors des CÉ.

18. **COURRIER ET CORRESPONDANCE**

Aucun courrier.

19. NOUVELLES DE LA FONDATION

Mme Johanne Talbot dit qu'une dizaine de personnes forment le conseil d'administration. Nous avons des demandes pour environ 6 700 \$. Pour les revenus, l'activité « Un été chaud » a rapporté 1 900 \$. L'auto-Expo au parc St-Nicolas nous gérons les entrées au coût de 5 \$ dont 2 \$ étaient remis à la Fondation en plus de la tenue du bar. Ce qui nous a rapporté 3 000 \$. De plus, nous avons reçu un don de 2 000 \$ de MDM. Nous avons donc un profit de 5 400 \$ depuis le 30 juin.

Un projet est à venir pour le club Lavironde demande du financement pour faire une cage de lancer pour le lancer du poids, du javelot, etc. Il manquait 4 4500 \$ pour terminer le projet et aller de l'avant et on leur a proposé de faire l'emballage avec nous chez maxi ce qui nous donne environ 3 500 \$ par année et à chaque dollar ramassé nous rajoutons 50 sous donc ça va couvrir le 4 500 \$.

Mme Talbot invite les volontaires à faire 2 h d'emballage chez Maxi et de cadeaux de Noël.

20. SUJETS DIVERS

Aucun sujet.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

22. PROCHAINE RENCONTRE

24 novembre 2025

23 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-25-26-21 **IL EST PROPOSÉ** par Anne Guillemette, **APPUYÉ** par Jessica Vincent et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Que la séance soit levée à 19 h 43

Mme Caroline Jean, présidente

M. Patrick Gagnon, directeur